



Ville
d'Eu



**DES HOMMES..., DES FEMMES...,
TOUTE UNE HISTOIRE**

Edition 2024



ville-eu.fr



villedeu



villedeu76

SOMMAIRE

Les femmes résistantes : héroïnes dans l'ombre	Page 3
Simone BOURY	Page 4
Gabrielle REMY	Page 4
 Les femmes résistantes guillotinées	 Page 5
 Les femmes dans notre cimetière	
Hélène COQUANTIN	Page 8
Charlotte DEGROISILLE	Page 8
Raymonde DEPARIS	Page 9
Clémence GY	Page 10
Blanche MARIETTE	Page 10
Gabrielle MORIN	Page 11
Emériste PUTZI	Page 12
Mélanie THIOUDET	Page 13
 Le cimetière des sœurs hospitalières de la miséricorde	 Page 14
 Nos soldats « autour de la Grande Guerre »	
Jean et Olivier BARRY	Page 20
René BLOCH	Page 20
Charles CAILLET	Page 20
Louis HEURTAUX	Page 21
Aimé et Charles HOULÉ	Page 21
Paul LEMARIÉE	Page 22
André MANCHELIN	Page 23
André OUIN	Page 24
Paul THEROUDE	Page 27

LES FEMMES RÉSISTANTES : HÉROÏNES DANS L'OMBRE

La Seconde Guerre mondiale a été une période sombre de l'histoire marquée par l'occupation, la terreur et la résistance. Dans ce tumulte, les femmes ont joué un rôle crucial mais souvent négligé. Leur contribution en tant que résistantes a été essentielle pour la lutte contre les forces d'occupation et pour la préservation des valeurs de liberté et de dignité humaine.

Les rôles des femmes dans la résistance :

- **Espionnage et renseignement:** De nombreuses femmes ont agi en tant qu'espionnes, collectant des informations vitales pour les Alliés.
- **Courrier clandestin:** Elles ont transporté des messages, des armes et des fournitures essentielles à travers les lignes ennemies.
- **Sabotage:** Certaines femmes ont participé à des actes de sabotage, endommageant les infrastructures militaires et économiques de l'ennemi.
- **Soins médicaux clandestins:** Des femmes ont fourni des soins médicaux aux résistants blessés, souvent au péril de leur propre vie.

Exemples de femmes résistantes :

- **Nancy Wake:** Surnommée «la Souris Blanche», elle était une agent de liaison et une combattante de la Résistance française.
- **Sophie Scholl:** Membre du groupe de résistance allemand «La Rose Blanche», elle a été exécutée pour avoir distribué des tracts anti-nazis.
- **Odette Sansom:** Une espionne britannique qui a opéré en France occupée et a été capturée, mais a survécu à la torture et à la déportation.

- **Noor Inayat Khan:** Une héroïne indo-britannique qui a servi comme opératrice radio en France et est décédée en captivité.

Défis et dangers :

- Les femmes résistantes étaient confrontées à des risques énormes, y compris la torture, la déportation et l'exécution.
- Elles devaient souvent jongler entre leurs responsabilités familiales et leur engagement dans la résistance.
- Malgré ces dangers, beaucoup ont persisté dans leur lutte pour la liberté et la justice.

Héritage et reconnaissance :

- Malgré leur contribution vitale, de nombreuses femmes résistantes n'ont pas reçu la reconnaissance qu'elles méritaient à l'époque.
- Cependant, leur héritage est aujourd'hui célébré à travers des monuments, des commémorations et des récits historiques qui honorent leur courage et leur sacrifice.

Les femmes résistantes de la Seconde Guerre mondiale ont joué un rôle indéniable dans la lutte contre l'oppression et la tyrannie. Leur courage et leur détermination ont inspiré des générations entières et méritent une reconnaissance éternelle. Il est crucial de se souvenir de leur sacrifice et de leur contribution à la préservation de la liberté et de la dignité humaine dans les moments les plus sombres de l'histoire.



LES FEMMES RÉSISTANTES : HÉROÏNES DANS L'OMBRE

Simone BOURY (épouse BEAUVISAGE)



Née le 19 février 1905 à Eu, elle a été une résistante pendant la 2^{de} guerre mondiale avec son mari, Edmond BEAUVISAGE.

Elle a obtenu la croix de combattant volontaire de la résistance réf. 4691W. Elle aurait appartenu à la compagnie 5^{ème} FTPF du secteur mais également au petit réseau SO-SIE qui s'était spécialisé dans l'information sur les rampes des V1 en Normandie et au Nord de la France. Elle est décédée le 22 avril 1978 à Eu.

Gabrielle REMY (veuve TRÉCHÉ)



Née le 8 août 1920 à EU, elle a été une résistante pendant la 2^{de} guerre mondiale.

Elle est dans le fichier de « Mémoire des Hommes » à « Titres, homologations et services pour faits de résistance » Elle est décédée le 7 janvier 2006 à EU.



LES FEMMES RÉSISTANTES GUILLOTINÉES



Le sujet des femmes dans la Résistance est inépuisable. Qu'elles aient été civiles, militaires, ouvrières, intellectuelles, parisiennes, provinciales, immigrées, étrangères, celles que Margaret Collins Weitz a nommé les « Combat-tantes de l'ombre », en raison de la minoration de leur rôle au sortir de la guerre, ont exercé, comme il l'est souvent rappelé, « tous les Métiers de la Résistance ».

La question de leur représentation au sein de la famille résistante demeure difficile à quantifier, en raison d'actions restées bien souvent anonymes, malgré leur rôle stratégique et risqué. Mais au sein des deux cent soixante-six réseaux, soit environ cent cinquante mille membres, leur présence a été estimée à environ quinze pour cent.

Celui de la « Révolution Nationale », idéologie officielle du régime de Vichy, glorifiant la maternité au détriment de l'émancipation fut le premier défi à relever. Mais il leur faudra aussi trouver leur place au sein de la Résistance, construite et dirigée par des hommes sur un mode militaire avec la tentation, au sein des réseaux, de cantonner les femmes à des rôles d'exécutantes. Elles seront néanmoins nombreuses à briser le plafond de verre quand certaines se hisseront aux plus hautes responsabilités, à l'exemple de Marie-Madeleine Fourcade, Berthie Albrecht, Danielle Casanova, Lucie Aubrac et quel que soit le rôle ou la besogne, elles le paieront très cher.

Les femmes représentent dix pour cent des déportés « politiques », soit environ 8900. Vingt-cinq pour cent d'entre elles n'ont pas survécu. Beaucoup sont mortes d'épuisement, de maladies quand d'autres ont été exécutées d'une balle dans la tête, noyées, pendues, battues, gazées pour certaines. Mais dans les prisons allemandes, un autre mode opératoire attendait un certain nombre d'entre elles : la guillotine.

17 juillet 1942, cinq heures du matin, Cologne : la franco-polonaise Simone Schloss, âgée de vingt-deux ans, condam-

née à mort trois mois plus tôt à Paris par le Tribunal militaire allemand de la Seine, est guillotinée, première de la liste d'une trentaine de femmes ; la dernière sera l'allemande Irène Wosikowski, le 27 octobre 1944, à Berlin.

Pourquoi ce traitement d'exception ?

Peu de femmes durant l'Occupation ont été condamnées à mort, les tribunaux, submergés par les procédures, leur réservant la déportation dans la plupart des cas. Pour celles qui l'étaient, un recours en grâce suspensif était immédiatement introduit, aboutissant, selon la règle ou l'usage, à une commutation de la peine en déportation dans le cours de la procédure. Rejoignant alors dans l'enfer des camps des milliers d'autres femmes, beaucoup n'en reviendront pas mais pour toutes, c'était là le seul espoir de survie.

En raison de leur profil, ce groupe de femmes échappera à la règle. En majorité communistes, plusieurs sont en lien avec la lutte armée, juives, pour près de la moitié, chacun de ces critères, en plus de celui d'étrangère pour douze d'entre elles, étant suffisant pour être envoyé à la guillotine par le Tribunal du peuple, à qui elles ont le plus souvent à faire.

Issues pour un bon nombre d'entre elles des classes populaires, quelques-unes, à l'image d'Émilienne Mopty, femme de mineur dans le Pas-de-Calais ou de l'ouvrière Simone Schloss, ont commencé à militer dès 1936 au sein du mouvement communiste Les Jeunes Filles de France : des milliers sur le territoire dès 1936 à s'engager pour l'Espagne, contre la montée fasciste, la plupart rejoignant, le moment venu, les rangs de la Résistance. Parmi ces femmes, huit sont membres de l'Orchestre rouge, trois travaillent pour Londres, certaines sont des intellectuelles : enseignantes, scientifiques, musiciennes, Véra Obolensky est princesse, plus surprenant en apparence, Renée Simonnet est travailleuse volontaire en Allemagne.

LES FEMMES RÉSISTANTES GUILLOTINÉES

LE DÉCRET NUIT ET BROUILLARD

Après l'invasion de l'Union Soviétique par l'Allemagne en juin 1941 et la montée en puissance de la lutte armée communiste, l'appareil répressif allemand allait se doter d'un outil supplémentaire pour tenter d'éradiquer la résistance dans les pays occupés. Contenant plusieurs dispositions, les objectifs du décret Nuit et Brouillard, signé le 7 décembre 1941, se résument ainsi :

A : Les prisonniers disparaîtront sans laisser de traces.

B : Aucune information ne sera donnée sur leur lieu de détention ou sur leur sort.

Ces femmes quitteront donc le territoire sans que quiconque n'en soit informé, dans le secret des procédures (les procès se déroulaient en France ou en Allemagne) et des destinations. Depuis Paris, le scénario se déroule le plus souvent ainsi : départ de Fresnes avant le lever du jour, dans un bus transportant un petit nombre de détenues jusqu'à la gare de l'Est, le trajet vers l'Allemagne, se faisant sous haute surveillance, dans des voitures accrochées à des trains réguliers. Après Karlsruhe, les autres étapes peuvent être Francfort, Coblenz, Dusseldorf, Anrath, Aix-la-Chapelle, Lübeck, Cologne, pour des séjours plus ou moins longs. C'est au cours d'une de ces étapes, qu'elles apprendront le rejet de leur recours en grâce.

Concernant leurs conditions de détention, les témoignages de survivantes évoquent des traitements différents selon les prisons, de plus en plus durs à partir de 1942 et de la « guerre totale » lancée alors par l'Allemagne après la « grande alliance » contre les puissances de l'Axe. Dans l'en-

semble, les conditions ne semblent pas pires que celles de la France occupée, quelquefois meilleures, l'effroi est dans ce que certaines allaient subir.

Au début des années 2000, moins d'une dizaine de femmes étaient identifiées. Grâce au formidable travail de fourmi des historiens du « Maïtron » (Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés pendant l'Occupation), on en connaît aujourd'hui vingt-quatre. Cinq autres femmes, bien que n'ayant pas résisté en France, ont toute leur place dans la liste (Il s'agit de la Française Suzanne Vasseur, résistante en Allemagne, guillotinée avec son amie Sala Kochmann ainsi que les trois résistantes belges, Rita Arnould, Flore Springer-Velaerst et Jeanne Grosvogel, membres de l'Orchestre rouge, en lien avec l'agence française du réseau et Suzanne Coint), ce qui porte le nombre à vingt-neuf. Seize d'entre elles sont françaises, dont six du même département, la Meurthe-et Moselle, illustrant la surenchère de la collaboration en certains lieux avec le rôle prépondérant des préfets, en l'occurrence Jean Schmidt. Une dix-septième a la double nationalité franco-polonaise, les douze autres sont allemandes (trois), russes (deux), polonaises (deux), autrichienne (une), roumaine (une), belges (trois). Après le rejet de leur recours en grâce sur décision d'Hitler, le seul ayant le pouvoir de gracier, la « terminaison du jugement » n'était plus pour elles qu'une question de jours.

Dans un ancien bâtiment à outils, une cabane au fond d'une cour ou au quatrième sous-sol de la prison, leur bourreau, du nom de Wilhelm Röttger, Johann Reichart ou Ernst Rein-del, les attendait.



LES FEMMES RÉSISTANTES GUILLOTINÉES

LISTE DES VINGT-NEUF FEMMES

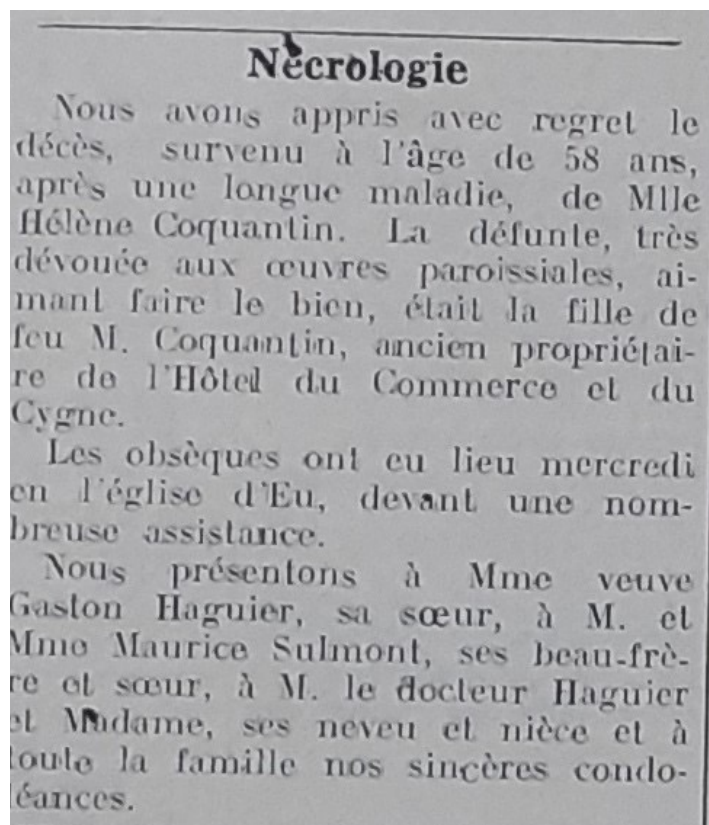
Prénom - Nom	Âge	Profession	Lieu d'exécution et date
Simone SCHLOSS	22 ans	couturière	Cologne le 17 juillet 1942
Suzanne VASSEUR	28 ans	traductrice	Berlin le 18 août 1942
Sala KOCHMAN	30 ans	puéricultrice	Berlin le 18 août 1942
Emilienne MOPTY	36 ans	mère de famille	Cologne le 18 janvier 1943
Szyffra-Sabine LIPSZYC	28 ans	étudiante	Hambourg le 5 février 1943
France BLOCH-SÉRAZIN	30 ans	chimiste	Hambourg le 12 février 1943
Suzanne COINTE	38 ans	dirigeante	Berlin le 20 août 1943
Simone Margaret PHETER	26 ans	secrétaire	Berlin le 20 août 1943
Georgette ELRIK-ROTTE-RAU	30 ans	institutrice	Berlin le 20 août 1943
Anna DE MAXIMOWITCH	42 ans	médecin	Berlin le 20 août 1943
Marguerite MARIVET-HOLLIER	34 ans	sténo-dactylo	Berlin le 20 août 1943
Rita ARNOULD	30 ans	femme de ménage	Berlin le 20 août 1943
Flore SPRINGER-VELAEREST	30 ans		Berlin le 20 août 1943
Renée LÉVY	37 ans	professeure de lettres classiques	Cologne le 31 août 1943
Suzanne MASSON	42 ans	dessinatrice industrielle	Hambourg le 1er novembre 1943
Gertrud WEISLER	25 ans	mécanicienne en fourrure	Cologne le 16 décembre 1943
Suzanne BERTHIER	41 ans	mère de famille	Dortmund le 20 janvier 1944
Maria ANCIAUX	32 ans	ouvrière agricole	Dortmund le 20 janvier 1944
Olga BANCIC	32 ans	ouvrière matelassière	Stuttgart le 10 mai 1944
Marie-Louise PERRET-BIRGY	35 ans	sténo-dactylo	Cologne le 11 mai 1944
Andrée HEU	36 ans	secrétaire	Cologne le 11 mai 1944
Solange VIGNERON	35 ans	ouvrière de textile	Cologne le 11 mai 1944
Johanna KIRCHNER	55 ans	employé à la ville de Francfort	Berlin le 9 juin 1944
Jeanne GROSSVOGEL	43 ans	dirigeante d'entreprise	Berlin le 16 juillet 1944
Renée SIMONNET	24 ans	assistante médicale	Halle-sur-Saale le 17 juillet 1944
Véra OBOLENSKY	33 ans	assistante de direction	Halle-sur-Saale le 17 juillet 1944
Marysia-Mindla DIAMENT	33 ans	ouvrière de textile	Breslau le 24 août 1944
Constance-Marie DURIVAUX	46 ans	employé aux affaires sociales	Breslau le 24 août 1944
Irène WOSIKOWSKI	34 ans	sténo-dactylo	Berlin le 27 octobre 1944

Extrait de l'article du Souvenir Français de mars 2024

LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

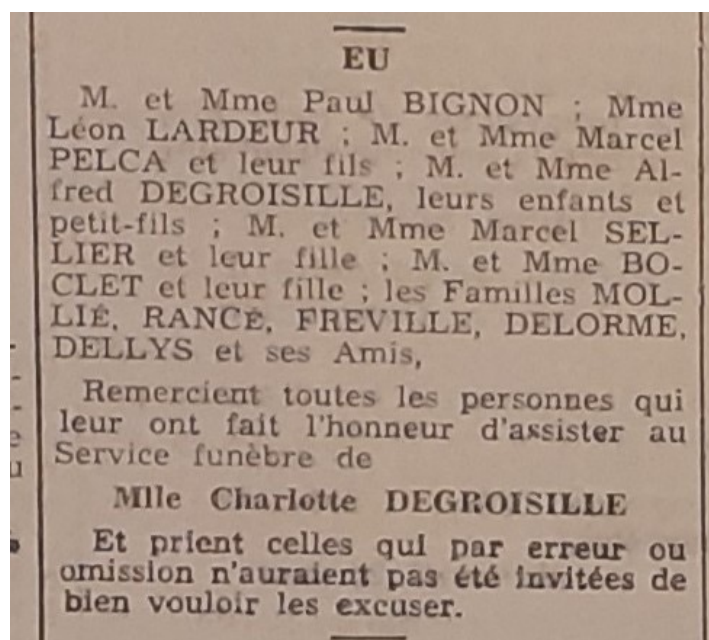
Hélène COQUANTIN

Née en 1887, elle est très dévouée aux œuvres paroissiales. Elle est décédée le 22 mai 1945 à l'âge de 58 ans.



Charlotte DEGROISILLE

Née en 1900 à Eu, elle est la victime civile d'un bombardement à ROUEN. Elle est décédée le 28 mars 1943.



LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

Raymonde HOULÉ épouse DEPARIS

Née en 1909, elle est l'épouse du Conseiller Municipal, Monsieur DEPARIS des entrepôts DEPARIS. Elle est décédée le 28 mars 1954

Obsèques

Mercredi ont été célébrées les obsèques de Mme Alphonse Deparis, décédée dimanche, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 45 ans, et très sympathiquement connue en notre ville. Elle était l'épouse de M. A. Deparis, conseiller municipal, entrepositaire à Eu.

L'église Notre-Dame était trop petite pour contenir l'assistance qui se pressait pour témoigner sa sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

L'office fut célébré par M. l'abbé Dentin, directeur des auxiliaires du clergé à Saint-Riquier, parent de la défunte, et l'absoute fut donnée par M. l'abbé Pillion, curé de Gamaches.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de délégations de l'Harmonie Municipale et des Sapeurs-Pompiers ; M. Boisson, conseiller général ; M. Allard, maire de la ville d'Eu, et plusieurs de ses conseillers ; M. Pétion, maire d'Incheville, et un nombre considérable de personnalités de la région ; le personnel des Entrepôts Deparis, etc...

Après l'absoute, M. le Doyen a rappelé, en termes délicats, les mérites de la défunte, personne très chrétienne qui supporta sa maladie avec beaucoup de courage.

En cette triste circonstance, nous prions M. A. Deparis, ses enfants et toute la famille, de bien vouloir agréer nos condoléances attristées.

avenue de la Gare, et GOUET Suzanne Thérèse Marie, sténo-dactylo, domiciliée à Eu, 65, rue de Verdun.

Décès

BESSON Henri François, 65 ans, place Carnot, 10.

HOULÉ Raymonde Léone Juliette, 45 ans, épouse DEPARIS, 7, boulevard Faidherbe.



M. Alphonse DEPARIS, son époux ; M. et Mme Jean DEPARIS, M. Jacques DEPARIS, ses enfants ; M. et Mme Henri HOULÉ et leurs enfants ; M. et Mme Michel THEROUDE et leurs enfants ; M. André LESEUR et ses enfants ; M. et Mme Jacques TAVERNIER et leur fille ; M. Pierre DEPARIS ; M. et Mme Pierre ROCHE et leurs enfants, ses frère, soeur, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, et tous les autres Membres de la Famille,

Remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Alphonse DEPARIS

Née Raymonde HOULÉ

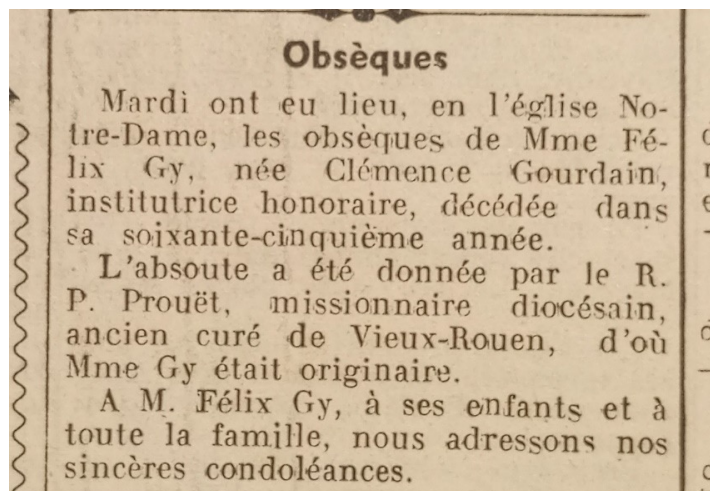
Et plus particulièrement le Personnel des Entrepôts Deparis, l'Harmonie Municipale, la Cie des sapeurs pompiers, le Syndicat des Entrepositaires de l'Arrondissement de Dieppe, le Syndicat des Hôteliers et Limonadiers, toutes les personnes qui ont offert des fleurs ou qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priées d'excuser cet oubli bien involontaire.

LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

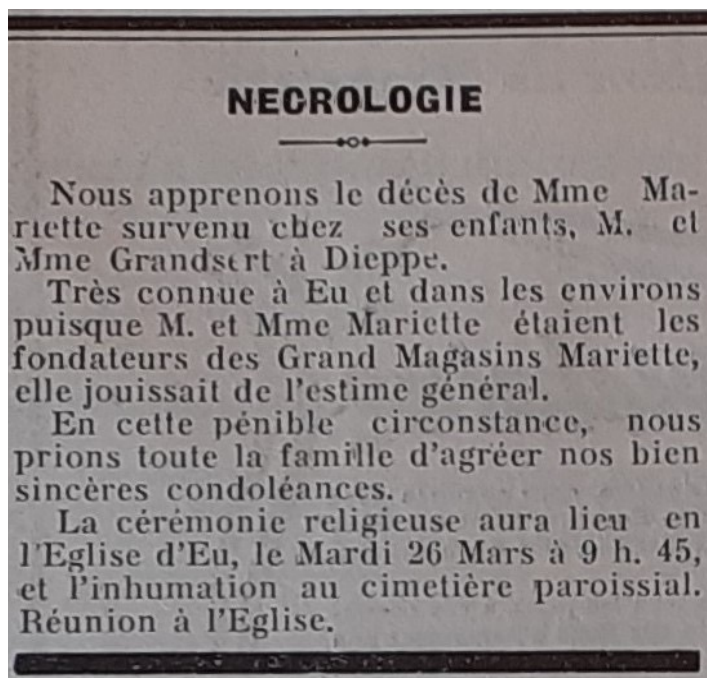
Clémence GOURDAIN épouse GY

Née le 11 juillet 1890 à Retonval, elle s'est mariée à Félix GY. Elle était institutrice honoraire. Elle est décédée le 17 juillet 1954.



Blanche BOYARD, épouse MARIETTE

Née en 1857, elle est la fondatrice, avec son mari des Grands Magasins Mariette. Elle est décédée le 22 mars 1940 à DIEPPE à l'âge de 83 ans.



LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

Gabrielle MORIN, Artiste peintre



Née en 1854 à Paris, d'une famille originaire de Touraine, il semble que Gabrielle MORIN passe son enfance et une grande partie de sa jeunesse en Italie.

Cette artiste apprend son métier dans l'atelier de 2 peintres de marines, Antony MORLON et Emile MAILLARD.

Mariée à Emile MORIN qui est originaire de Eu et Sous-Préfet et se déplace beaucoup, de Doullens à Saint-Flour jusqu'en Algérie. Il meurt à Eu en 1910.

Déléguée cantonale, Gabrielle MORIN devient bien vite une figure locale. En 1895, elle est élevée au titre d'Officier d'Académie, puis en 1901, le Président de la République lui remet la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Sa mobilisation au sein de l'hôpital des Dames françaises, pendant la 1ère Guerre Mondiale, est récompensée d'une médaille de la reconnaissance française.

L'artiste fonde également, après la guerre, l'œuvre du Trousseau de l'école des filles de la ville.

Par certains aspects, sa carrière de peintre démontre son caractère volontaire. Elle participe régulièrement au Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, qui s'ouvre chaque année depuis 1882.

Cette manifestation, dans une période d'effervescence féministe, était un moyen pour ses organisatrices de rompre avec les difficultés rencontrées par les artistes femmes de l'époque.

Nombre d'obstacles se dressaient, dont le plus important et le plus symbolique était l'interdiction, jusqu'en 1896, pour les femmes, de rentrer à l'Ecole des Beaux-Arts.

Gabrielle MORIN meurt à Nice le 6 novembre 1933. Son



testament prévoit le legs à la Ville d'Eu de ses peintures et de sa maison.

Un musée lui est dédié et l'inauguration a lieu le 15 juin 1939 mais la 2nde Guerre Mondiale va sonner le glas de l'établissement. Le collège de la ville est évacué pour installer un hôpital, avant d'être occupé par les Allemands.

Des classes du collège sont alors installées dans le bâtiment du musée.

Un article de l'Informateur eudois du 7 février 1969 signale le départ au Château des collections MORIN qui avaient été déplacées à de multiples reprises. 4 ans plus tard ouvrait le Musée Louis-Philippe où les collections du musée MORIN étaient réunies.

L'ensemble des œuvres présentées dans la bibliothèque vient du musée Gabrielle MORIN.

Sa carrière d'artiste-peintre connaît un certain succès. Elle est exposée au Grand Palais, pendant le Salon des artistes français et au Salon des artistes femmes, où l'on retrouve en 1892 les premières mentions de ses toiles.

L'artiste montre également ses œuvres à la Société des artistes picards à Amiens.

Gabrielle MORIN connaît plusieurs distinctions. En 1894, un de ses tableaux, « le Soir », est acheté par l'Etat.

Elle obtient la même année une médaille de bronze et une médaille de vermeil. 2 ans plus tard, en 1895, son travail est récompensé par une médaille d'or.



Reproduction interdite

LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

Emériste PARMENTIER veuve PUTZI

Née le 3 novembre 1852 à PENDÉ, elle devient demoiselle de magasin à EU en 1878.
Elle est morte à 103 ans.



**Madame Putzi
doyenne du Canton d'Eu
est décédée mercredi**

Madame Putzi, née Emériste Parmentier, s'est éteinte mercredi à la villa « Mon Rêve », boulevard Victor-Hugo, où elle avait atteint, il y a à peine trois semaines, sa 104^e année.

La vénérable centenaire était née le 3 novembre 1852 à Pendé (Soinme) ; en 1878, elle prit à Eu une place de demoiselle de magasin ; elle se maria en 1884 et tint, pendant de longues années une pâtisserie rue Paul-Bignon.

M. et Mme Putzi, retirés des affaires en 1900, s'installèrent à la villa « Mon Rêve » que M. Putzi avait fait bâtir. Mme Putzi eut le malheur de perdre son mari en 1909.

Elle était entourée depuis près de 30 ans d'une dévouée gouvernante, Mme Leblond, qui, ces dernières années, ne la quittait plus.

Mme Putzi n'a connu qu'une seule infirmité, la surdité, et elle était aidée depuis seulement quelques semaines, pour la troisième fois de sa vie, à la suite d'une forte bronchite qu'elle ne devait pas surmonter. Elle garda jusqu'à la fin une lucidité complète, ayant encore reconnu de ses amis la veille de sa mort.

Le centenaire de Mme Putzi avait été célébré avec éclat dans notre ville, et de cet événement solennel elle gardait un profond souvenir de reconnaissance à l'égard de la population. Et chaque année, la Municipalité et l'Union des Commerçants marquaient cette date par une visite officielle. Toute la population voit avec regret disparaître sa centenaire qui était en même temps la doyenne du canton.

Dès qu'ils ont été prévenus du décès de Mme Putzi, M. Allard, maire de la ville, et M. Renard, président de l'U.C.I.E., sont venus s'incliner devant la dépouille mortelle de la vénérable défunte, et exprimer les regrets de tous leurs concitoyens.

—o—

Les obsèques de Mme Putzi seront célébrées lundi, à 9 heures 30, en l'église Notre-Dame et Saint-Laurent d'Eu.

LES FEMMES DANS NOTRE CIMETIÈRE

Mélanie THIOUDET

Née le 21 juillet 1877 à la Bouille.

Directrice d'Ecole Honoraire, officier de l'Instruction Publique, Ancienne membre du Conseil Municipal, Déléguée Cantonale Honoraire.

Elle est décédée le 27 août 1955 à EU.



REMERCIEMENTS
EU

Mme Veuve DESAUNAY,
Mme Veuve RENOULT,
Mme Veuve ALBIEZ, ses sœurs
Et tous les autres Membres de la
Famille

Remercient bien sincèrement toutes
les personnes qui leur ont fait l'hon-
neur d'assister aux obsèques de
Mademoiselle Mélanie THIOUDET

Directrice d'Ecole Honoraire
Officier de l'Instruction Publique
Ancien Membre du Conseil Municipal
Déléguée Cantonale Honoraire

et plus particulièrement M. le Maire
et le Conseil Municipal de la ville d'Eu
la Délégation Cantonale, Madame la
Présidente et les Membres de l'Œu-
vre du Trousseau, et toutes les per-
sonnes qui ont offert des fleurs.

Celles qui n'auraient pas reçu d'in-
vitation sont priées d'excuser cet ou-
bli bien involontaire.

VILLE D'EU

Obsèques

Mardi ont eu lieu en l'église No-
tre-Dame les obsèques de Mlle Mé-
lanie Thioudet, décédée dans sa
79ème année.

Dans l'assistance venue apporter à
la défunte, personne bienfaisante et
unaniment estimée, une dernière
marque de sympathie ou de recon-
naissance, on remarquait la présence
de M. le Maire, de plusieurs con-
seillers municipaux, des directeur et
directrices d'école, de Mme Lam-
bert-Daverdoing, présidente de
l'Œuvre du Trousseau, etc.

La Messe a été célébrée par M.
le chanoine Monory, qui donna éga-
lement l'absoute. Après celle-ci, M.
le Doyen prit la parole et fit res-
sortir les qualités de Mlle Thiou-
det : son intelligence, sa volonté
et sa bonté, la bonté atténuant chez
elle la volonté si nécessaire auprès
des nombreux enfants dont elle s'est
occupée.

Sur le parvis de l'église, des dis-
cours ont été prononcés par Mme
Delaporte, déléguée cantonale et par
M. Allard, maire, qui retracèrent la
brillante carrière d'institutrice de
Mlle Thioudet, directrice d'école ho-
noraire et déléguée cantonale hono-
raire. Elle était entrée dans l'en-
seignement en 1898 et en 1918 fut
nommée directrice de l'école des fil-
les de la ville d'Eu où elle se con-
sacra entièrement à ses élèves pen-
dant de longues années. Elle s'inté-
ressa tout particulièrement à
l'Œuvre du Trousseau dont elle de-
meurait vice-présidente, M. Fran-
chet, ancien maire, évoqua égale-
ment le souvenir de Mlle Thioudet,
qui fut membre du conseil munici-
pal depuis 1945 jusqu'aux élections
de 1953, époque à laquelle son état
de santé ne lui permit pas de se re-
présenter. Pendant ces années, elle
apporta à l'administration munici-
pale tout son dévouement.

Mlle Thioudet était titulaire de
la médaille d'argent du Ministère
de l'Education Nationale et de la
médaille d'argent de la Mutualité
scolaire. Elle était Officier de
l'Instruction publique et chevalier du
Mérite social.

A toute la famille nous présen-
tons nos bien vives condoléances.

LE CIMETIÈRE DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS

En 1640, Mme de Joyeuse rappelle la volonté de sa belle-mère, Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, de créer un Hôtel-Dieu à Eu.

Des religieuses de Dieppe, les soeurs Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de l'ordre de Saint Augustin, se proposent de s'en occuper.

Elles choisissent l'emplacement du nouvel hôpital, achètent une maison, la « maison de l'Isle », une construction du 17^e siècle - 18^e siècle et font bâtir des bâtiments de part et d'autre en briques.



Mais pourquoi cet Hôtel-Dieu ?

Au XVII^e siècle, les épidémies font des ravages réguliers. En juin 1636, la peste est si violente qu'elle emporte plus de deux mille habitants. La peste est si dévastatrice que la ville commande à l'orfèvre eudois AVRIL une Vierge votive en argent et fait le vœu, à perpétuité, d'une procession annuelle, le dimanche de la Nativité de Marie, pour mettre un terme à l'épidémie (cette procession est maintenue de nos jours). Conséquence directe de cette peste, l'Hôtel-Dieu est construit en 1658 sous la responsabilité des Soeurs hospitalières de la Miséricorde de Jésus. Il ouvre ses portes le 17 avril 1658. Il est destiné à « servir, nourrir, traiter, et médicamenter les pauvres ».

En 1655, la proposition de Madame de Joyeuse fut bien accueillie des habitants d'Eu.

Une fois connu l'acte de fondation, il fut bien accueilli des deux partis. La municipalité s'empessa de renouveler le consentement donné en 1640. Les Hospitalières, assurées du consentement des habitants se mirent en devoir d'obtenir l'autorisation de l'Archevêque de Rouen, Mgr François III de Harlay.

En Avril 1658, les salles de l'Hôtel-Dieu sont ouvertes aux malades. La moyenne des lits occupés était ordinairement de 12 ; la moyenne des entrées au cours de l'année variait entre 80 et 120. Mais entre 1667 et 1684, cela allait de 131 à 213 entrées par année. La fréquence des garnisons de passage, accroissait grandement le nombre de malades reçus : ainsi, en 1779, 646 soldats de différents régiments reçurent les soins à l'Hôtel-Dieu.

Mademoiselle de Montpensier fut elle aussi la bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu (1627-1693) – Anne-Marie-Louise d'Orléans.

Durant ce premier siècle, à deux reprises le Monastère de DIEPPE envoya ses religieuses à la maison d'EU.

L'époque de la Révolution entre 1755 et 1855

Pendant ce premier siècle et jusqu'à la Révolution, les Comtes d'EU demeurèrent les protecteurs de l'Hôtel-Dieu.

Durant ce temps, bien des contestations eurent lieu entre la Municipalité et les religieuses, entre elles et les Curés Génovéfains qui administraient l'Hôpital Sainte Anne.

La Révolution allait, disent les annales, « effacer toute trace de désaccord et fournir l'occasion à la Municipalité de témoigner en quelle estime elle avait les services rendus par les Religieuses à son Hôtel-Dieu. »

En 1772, un Règlement ordonné par le Comte d'EU rappelle que: "elles [les hospitalières] gèreront seules les biens de l'Hôtel-Dieu".

Ceci fait suite aux velléités de la municipalité qui désirait leur retirer l'administration de l'Hôtel-Dieu.

En Avril 1774, la foudre tomba sur le clocher, cassa une cloche et causa des dégâts assez importants mais grâce à la libéralité du Comte d'EU, Louis Charles de BOURBON, la réparation des dommages put être entreprise sans tarder et le 6 octobre suivant, trois petites cloches prenaient place dans le clocher. Avec la Révolution, les annales soulignent que « le premier coup porté aux Communautés religieuses fut la loi du 13 février 1790, modifiée par celle du 18 Août 1792 » :

cf. Extrait du résumé des annales, p. 1 : « Art. 1er. : Les corporations religieuses d'hommes et de femmes, même celles vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades sont éteintes et supprimées à dater de la publication du présent décret.

Art. II : Néanmoins dans les Hôpitaux et maisons de charité les mêmes personnes continueront comme ci-devant le service des Pauvres et des malades à titre individuel sous la surveillance des corps municipaux et administratifs jusqu'à l'organisation définitive que le Comité de Secours présentera incessamment à l'Assemblée Nationale.

Art. IX : Les costumes ecclésiastiques, religieux et des Congrégations séculières sont abolis et prohibés... »

LE CIMETIÈRE DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS

C'était à brève échéance la disparition des hospitalières et vraisemblablement la ruine de l'Hôtel-Dieu. La Municipalité le comprit bien ; pour conserver la Communauté, elle s'appliqua à atténuer dans la mesure du possible, la portée de ces lois, nous disent les Annales.

Le Maire se rendit à l'Hôtel-Dieu et toutes les Religieuses exprimèrent leur volonté de rester dans le cloître. La Supérieure et l'Econome furent maintenues dans leurs charges.»

« La Commission chargée de l'administration de l'Hôtel-Dieu, en nommant « receveuse et économe la citoyenne BASSET, ci-devant dépositaire » attestèrent qu'elle avait le talent et les connaissances nécessaires pour cette fonction.

Les curés de la Ville d'EU prêtèrent le serment constitutionnel et le chapelain dû émigrer.

Pour les Religieuses, la Municipalité, chose osée pour l'époque, permit qu'elles modifiassent la teneur du serment. Les Hospitalières restèrent donc à l'Hôtel-Dieu mais dans une situation combien précaire. Elles avaient déjà quitté leur habit de religieuses. Tous leurs biens avaient été confisqués. Dès 1790, un inventaire en avait été dressé et envoyé au district de DIEPPE.

Dénuées de toutes ressources, elles continuèrent, sans aucune rétribution, leur service jusqu'au jour où la Municipalité les pressa de réclamer au gouvernement la pension à laquelle elles avaient droit en vertu du serment prêté le 27 mai 1794.

Encore ne reçurent-elles pas régulièrement cette somme allouée : elle fut supprimée tout le temps de la Terreur (entre le 5 septembre 1793 et le 27 juillet 1794).

Cela n'était pas pour troubler la paix de leur cloître. Leur vie s'y déroulait comme d'ordinaire, calme et laborieuse, partagée entre le service des malades et l'exercice de la prière. On a de ces années, des lettres qu'elles adressaient aux maisons de leur Congrégation. Pas une plainte, pas d'allusions aux événements contemporains que pour se féliciter que leurs mourantes aient été assistées du chapelain à leurs derniers instants. Car, après quelques mois d'exil, l'abbé David était rentré secrètement en France. Il avait trouvé sa maison louée comme bien d'émigré et vivait caché dans les dépendances de l'Hôtel-Dieu. Les Religieuses profitèrent de temps meilleurs pour rentrer dans la jouissance de leur Chapelle. Celle-ci avait été fermée au public aux premiers jours de mai 1792. Elles n'avaient pas attendu pour y célébrer leurs offices.

A la fin de la Révolution, la Communauté avait ouvert ses portes à deux Religieuses de l'Ordre

- la Révérende Mère Adélaïde Hugues de St Pierre du Monastère d'Auray. En 1802, elle succéda à la Révérende Mère Marie-Thérèse BASSET, qui avait traversé la Révolution comme supérieure et dépositaire, comme supérieure jusqu'en 1804, où elle quitta EU.



- Soeur Marie-Emmanuel (Claudine OLIVIER) de la Communauté de Carhaix : elle arriva à EU en 1806. Par les soins de la Communauté, le mobilier de la chapelle se reconstitua. Dès 1819, trois petites cloches reprirent place dans le clocher.

Au lendemain de la Révolution, de nouvelles fonctions furent offertes aux Religieuses ; elles les acceptèrent avec leur dévouement habituel.

La commission administrative gérant l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Ste- Anne (après le départ des Soeurs de la Charité), ce dernier en grosses difficultés de personnel et de finances, il parut que l'unique moyen de combler le déficit était d'en supprimer le personnel et de confier les orphelins aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Et trois ans après, dans un rapport présenté au Conseil Municipal, les premiers résultats font état d'une « réforme notable dans la dépense, surveillance plus assidue, éducation plus soignée pour les enfants... ».

Un décret rendu à Fontainebleau le 2 novembre 1810 approuva les statuts des soeurs et leur conféra avec le Brevet d'Institution Publique les privilèges accordés aux Congrégations Hospitalières. De plus, conformément à leur règle, elles avaient vécu dans leur clôture séparant leur dépense de celle de l'Hôtel-Dieu et désiraient continuer ainsi. La Commission assigna à six d'entre elles un traitement de 600 francs. En retour, les Religieuses se chargeaient de tout le service de l'Hôtel-Dieu, même de la tenue des Registres. On leur concédait seulement un infirmier et une cuisinière...

Elles ouvrirent une école, dans un premier temps pour leurs orphelins puis un petit pensionnat, mais elles finirent par craindre en s'engageant dans cette voie de dévier de leur vocation qui les consacrait au service des pauvres. Le pensionnat fut supprimé.

LE CIMETIÈRE DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS



En 1820, ce fut l'ouverture de l'école primaire aux enfants de familles indigentes, à la demande de la Municipalité, à la place de l'orphelinat dont elles furent déchargées. Monseigneur Pierre de Bernis, archevêque de Rouen, manifesta sa satisfaction. A partir de 1846, elle reçut du recteur d'Académie de Caen l'autorisation selon les formes voulues par la loi.

En 1843, visite à EU de la Reine Victoria reçue par le Roi des Français, Louis-Philippe et sa cour, au château d'EU.

En 1862, en cette fin de XIXe siècle, nos soeurs fondent l'Orphelinat à la demande de la Municipalité. Elles y reçoivent 12 filles pauvres.

Celles-ci restent dans l'établissement jusqu'à leurs 21 ans. « Au mois d'Août de cette même année, on commença à montrer à coudre aux enfants de la ville dans une des salles de l'Orphelinat.

Le bâtiment de la Communauté comprenait un RDC, 2 étages dont un mansardé.

- Au RDC : cuisine, réfectoire, pharmacie, infirmerie et noviciat.
- Au 1er étage : on accède à la salle de Communauté et aux 15 cellules.
- Au 2e étage : il y a encore des cellules.

1914 - LA GRANDE GUERRE

Gaston d'Orléans - 1842-1922),

Malgré son grand âge, vint se constituer l'humble infirmier de nos blessés. Aux heures de pansements il aimait se rendre utile portant près des religieuses les plateaux ou soutenant les membres malades avec tant de soin et de respect. Les malades l'aimaient presque passionnément. Soucieux de leur procurer le plus de douceurs possibles, il était non seulement généreux mais prodigue.

Puis les mois, les années se succédèrent avec leurs heures pénibles à traverser, les veillées fréquentes et les privations. Les blessés arrivaient toujours plus nombreux. Pour suffire à la besogne il fallut se multiplier, doubler ses emplois. Les avions allemands vinrent troubler le repos des nuits déjà bien courtes. Au moment où sonnait l'alerte, il fallait de jour ou de nuit faire descendre les malades vers l'abri désigné (rez-de-chaussée ou cuisine, pour l'Hospice), les valides aidant les autres.

A ce surmenage les santés s'épuisèrent et 1917-1918 furent pour la Communauté deux années de deuil. Au cours de la première, on compte six décès.

Puis ce fut la terrible épidémie de grippe : à l'hôpital, nombreuses furent les victimes. Les hospitalières aussi furent gravement atteintes.

Une seule succomba cette fois : Soeur Ste-Claire qui s'était admirablement dévouée près des blessés pendant toute la guerre. Elle eut la joie d'apprendre la signature de l'armistice et ce jour-là même, elle entra dans l'éternel repos.

LE CIMETIÈRE DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS



Gaston d'Orléans, comte d'Eu

En 1931, Plan en vue de la construction du nouvel Hôpital.

« C'est en janvier 1938 que commencèrent les premiers travaux du nouvel Hôpital, nous disent les Annales. A la déclaration de guerre en septembre 1939, les peintures n'étaient pas achevées : il fallut rapidement nettoyer et aménager pour recevoir les malades civils qui occupaient l'ancien Pavillon militaire.

1939-1945 - LA 2ème GUERRE MONDIALE

Peu à peu l'Hôpital s'organisa. En février 1939, de nombreux réfugiés espagnols furent accueillis à l'Hôtel-Dieu.

En mai et juin 1940 les réfugiés de Belgique et du Nord de la France passèrent nombreux. Ils furent reçus à l'Hôpital de jour et de nuit, logés partout où l'on trouvait un peu de place. Les sous-sols, les couloirs, tout était occupé, les uns dormant sur des matelas, des couvertures ou simplement de la paille.

Les bombardements jetant la panique dans la ville, la population évacuée. On héberge alors les réfugiés et on soigne les blessés qui arrivent nombreux. L'Hôpital fonctionne comme poste de secours et les victimes, après avoir reçu les premiers soins, sont dirigés le plus vite possible sur ROUEN. En juin 1940, la canonnade et le bruit de la mitraille

se rapprochent.

Les nouvelles deviennent alarmantes. Les habitants de la ville sont partis en grand nombre et Monsieur FRANCHET, le Maire, décide l'évacuation de l'Hôpital. Cette opération devait demander plusieurs jours, la circulation devenant de plus en plus difficile et dangereuse, les moyens de transport se faisant rares.

Les militaires étaient partis, puis les malades, ensuite les enfants de l'Orphelinat et une partie des vieillards : c'était le mercredi 7 juin 1940 et on pouvait espérer que le samedi 8 juin les derniers hospitalisés pourraient être évacués, ainsi que les Religieuses. Mais le vendredi soir on amena de nombreux blessés de Saint-Rémy. Ils passèrent la nuit dans la cuisine de l'Hospice où ils reçurent les soins du Docteur HUSSON du TREPORT qui, à la demande du maire, vint malgré le bombardement incessant. La nuit fut terrible. Dès le matin, on profita d'une légère relâche pour évacuer les blessés de la nuit, mais les voitures étant de plus en plus rares, il fallut pour les religieuses renoncer à leur projet de départ pour ce jour-là. Vers 11 heures du matin, le bombardement redoubla d'intensité, les avions lancèrent des bombes incendiaires sur plusieurs quartiers de la ville. L'incendie se faisait proche des bâtiments de l'Hôpital et de la Communauté. Il restait encore dans l'établissement quelques hospitalisés et employés. Monsieur le Maire décida alors le transfert dans les sous-sols de la Mairie et dans la Crypte de la Collégiale. Le feu gagnait toujours du terrain et il n'était plus prudent de rester à l'Hospice. La nuit fut lourde d'angoisse et au petit jour, Monsieur le Maire, avec sa voiture particulière, commença lui-même l'évacuation. Il conduisit donc jusqu'à CRIEL les vieillards et les infirmes, faisant plusieurs voyages. Pendant ce temps, les religieuses et autres personnes valides commencèrent la route à pied, après avoir assisté à la messe matinale, dans la Collégiale à l'autel de St-Laurent. Les avions survolaient incessamment et il fallait à chaque instant se cacher dans les fossés. Pour la fin de matinée le groupe des marcheurs s'arrêtait à ETALONDES. Continuant la navette entre EU et CRIEL, Monsieur FRANCHET annonça au passage qu'il avait trouvé des voitures et que les hospitalisés et religieuses transportés à CRIEL n'y étaient plus mais venaient de partir pour SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE. Dans la soirée, le groupe d' ETALONDES eut la surprise de voir arriver deux autos conduites par les pompiers de la Ville d'EU. Ils avaient promis de ne pas laisser « leurs soeurs » à moins d'être eux-mêmes tués en route. Et fidèles à leur promesse, malgré le danger de plus en plus grand, ils revenaient les chercher. Tout le monde s'entassa pour le mieux jusque sur les garde-boue des voitures. Le soir, c'était la réunion à Saint-Quentin. On espérait bien le lendemain continuer la route. Mais le lendemain, dès le matin, c'était le passage de l'armée allemande : inutile de songer à aller plus loin ! Monsieur FRANCHET arriva sans tarder et il fut décidé que le mieux était d'occuper les châteaux, d'y loger les vieillards malades et infirmes, de laisser les hospitalisés valides dans les granges où ils étaient depuis déjà deux jours. La journée du lundi se passa en aménagements, en organisation.

LE CIMETIÈRE DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS

Le Mercredi 12 juin, Monsieur le Maire nous fit savoir que l'on pouvait songer au retour. Le lendemain, 13 juin, Mère Thérèse de Jésus, supérieure, et un petit groupe de Soeurs rentraient à EU où elles arrivaient vers 10h du matin. » Les malades rentrèrent la semaine suivante avec le reste de la Communauté. « L'Hospice se reconstitua puis l'Orphelinat. Les malades qui étaient à GRUGNY rentrèrent les derniers et la vie reprit son cours normal. Quelques semaines après, le 'Pavillon militaire' à l'Hôtel-Dieu, était occupé par les Allemands. »



1953, Passage des Princesses Anne, Diane, et Claude de France

1er février 1967, fermeture du Monastère après plus de 3 siècles de dévouement au service des malades, des pauvres et des plus démunis, les religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus quittèrent, dans la plus grande discrétion, leur monastère de la ville d'Eu, laissant pour seuls témoins, leurs sœurs décédées.



Reproduction interdite

ENTREE

St Bernadette
21 Mars 1911
St Alphonse
6 Avril 1912
St Pierre
20 Octobre 1914

St Jean
1 Mars 1919
St Hippolyte
10 Février 1920

St Felix
16 Janvier 1921
St Camille
12 Mars 1922

St Benoit
14 Décembre 1902
St Charles
10 Décembre 1914
St Paulus
15 Mai 1919

St Louis
11 Janvier 1919
St Vincent
19 Juillet 1911

St Laurent
17 Mars 1916
St Hippolyte
10 Février 1920

St Germaine
20 Décembre 1917
St Eugène
19 Octobre 1915

St Anne
19 Avril 1919
St Marie de l'Immaculée
1919
27 Juin 1921

St Benoit
14 Décembre 1902
St Charles
10 Décembre 1914
St Paulus
15 Mai 1919

St Louis
11 Janvier 1919
St Vincent
19 Juillet 1911

St Laurent
17 Mars 1916
St Hippolyte
10 Février 1920

St Claire
18 Novembre 1908
St Colombe
20 Octobre 1906

St Thérèse
28 Juin 1907
St Bernardin
15 Septembre 1909

St Antoine
2 Février 1905
St Marie
10 Mars 1919
St Jean
8 Décembre 1914

St Agathe
16 Juin 1912
St Marie
15 Mai 1916

St Elisabeth
Février 1917
St Genevieve
Avril 1904

St Claire
18 Novembre 1908
St Colombe
20 Octobre 1906

St Thérèse
28 Juin 1907
St Bernardin
15 Septembre 1909

St Thérèse
28 Juin 1907
St Genevieve
11 Août 1904

St Alexis
23 Septembre 1912
St Jean
29 Janvier 1914

OSSUAIRE

NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

Jean et Olivier BARRY

Jean est né le 1er décembre 1891 à EU et Olivier est né le 20 février 1893 à EU également.

Tous deux sont au service militaire quand la guerre est déclarée.

Ils étaient tous deux étudiants.

Olivier est tué au début de la guerre (20 août 1914) et Jean meurt le 7 juin 1918.



Charles CAILLET

Né à Bourseville dans la Somme le 17 mai 1888, il est mobilisé comme médecin avec le 128ème régiment d'Abbeville en août 1914.

Il est capturé avec tous les blessés placés sous sa surveillance à la suite des combats de Fontenois dans les Ardennes le 31 août 1914.

Il meurt en captivité à Wintenberg en Allemagne le 4 mars 1915.



René BLOCH

Né le 8 août 1911 à MEAUX. Il souscrit un engagement de 5 ans au titre du 5ème régiment d'infanterie le 9 octobre 1929 (il avait 18 ans) et rejoint la compagnie de mitrailleuse n°2.

Il monte progressivement de grade au fil des années pour être nommé chef de Bataillon.

Extrait du décret en date du 11 juillet 1958 publié au Journal Officiel du 16 juillet 1958 :

« Splendide officier supérieur et véritable chef de guerre. Commandant en second d'un Régiment de Chasseurs Parachutiste en opération en Afrique du Nord depuis le mois d'avril 1956, est resté sur la brèche en permanence pendant près de 2 ans, ne connaissant aucune trêve ni repos. A occupé au cours des très nombreuses opérations effectuées par son régiment la place d'animateur de la manœuvre des compagnies engagées et a été à ce poste le principal artisan de nombreux succès.

Le 26 janvier 1958 dans le Djebel BOU SESSOU région de MONTESQUIEU (Est Constantinois) alors qu'ils commandait une opération engageant un sous-groupe tactique à la poursuite d'une bande rebelle qui tentait de passer la frontière Algéro-Tunisienne fut grièvement blessé par l'éclatement d'une mine rebelle au passage de sa jeep de commandement. »



NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

Louis HEURTAUX

Né à Eu le 6 mai 1892, Louis HEURTAUX est tailleur d'habits dans la rue de la République. Il est sous les drapeaux au 165ème Régiment d'Infanterie de Verdun quand la guerre éclate.

Après avoir combattu dans la Marne, en Argonne et dans différents secteurs de la Meuse, il est tué le premier jour de la Bataille de Verdun, le 21 février 1916.



Aimé et Charles HOULÉ



Aimé est né le 25 mai 1883 à EU et Charles est né le 7 décembre 1885 à EU également.

Ils résident dans la grande rue à Eu. Aimé est épicier et Charles est boucher.

Mobilisés le 2 août 1914, Aimé est tué pendant la 1ère bataille de la Marne le 12 septembre 1914 et Charles, après avoir été blessé à plusieurs reprises, meurt de maladie imputable à la guerre le 28 avril 1919.

NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

Paul LEMARIÉE

Paul est né à Eu le 14 novembre 1891. Etudiant en médecine au moment de son incorporation, il a été nommé médecin auxiliaire dès le début de la guerre. Au plus près des champs de bataille, il a exercé son métier en prenant souvent les mêmes risques que les combattants.

Victime du gaz à Verdun en novembre 1916 puis gravement blessé en avril 1918, Paul LEMARIE a survécu à la Grande Guerre.

Il a perdu la vie dans un accident d'avion le 5 juin 1937.



Les obsèques à Eu

Nous avons annoncé la mort du Docteur Lemariée dans un précédent numéro.

Une présentation du corps a eu lieu mercredi après-midi, à 4 heures, en notre Collégiale.

De nombreuses personnes de la ville, parmi lesquelles M. Morin, maire, et plusieurs membres du Conseil municipal, M. Abiven, principal du Collège, et une délégation de professeurs, les professeurs honoraires, M. Pierre Médrinal, président, et les membres du bureau de l'Association des Anciens Elèves et une délégation de jeunes élèves du Collège, etc., étaient venus apporter à la veuve, aux enfants et à la mère du défunt, si cruellement éprouvés, les marques de leur douloureuse sympathie.

Les cordons du char funèbre, chargé de fleurs, étaient tenus par MM. Grudé, Castelli, Røeder et Rue.

Au cimetière, M. Pierre Médrinal, au nom des Anciens Elèves du Collège, prononça les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,

Je prends la parole au nom de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Anguier et je viens saluer la mémoire du docteur Paul Lemariée au moment où il va reposer dans sa terre natale.

Ce devoir m'est d'autant plus douloureux que le docteur Lemariée est décédé accidentellement, en pleine vigueur intellectuelle et physique, alors qu'il pouvait encore rendre d'immenses services. Il est mort victime de son désir de tout savoir, de tout connaître et de tout expérimenter par lui-même.

Je voudrais simplement et en quelques mots vous retracer les traits principaux de la vie de celui qui fut un brillant élève du Collège, un chirurgien éminent, un professeur à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand et un membre actif de notre Association.

Le docteur Paul Lemariée était un Eudois issu d'une vieille famille locale. Il fit toutes ses études au Collège, dans ce même Collège où son père et son grand-père avaient été professeurs.

Après d'excellentes études, il prépara sa médecine à Paris. Reçu interne des Hôpitaux, il appartint aux services les plus renommés et obtint au concours des Hôpitaux de Paris la médaille d'or.

Il fut ensuite chef de clinique à la Faculté, avant de s'établir à Clermont-Ferrand, où il devint professeur à l'Ecole de Médecine et chirurgien des Hôpitaux.

Pendant la grande guerre, le docteur Paul Lemariée rendit d'éminents services. A ce titre, il reçut la croix de la Légion d'honneur et fut décoré de la croix de guerre.

La disparition du docteur Paul Lemariée sera vivement ressentie à Eu, où ses amis gardent de lui le meilleur souvenir.

Au nom de l'Association des Anciens Elèves du Collège Anguier, je m'incline respectueusement devant la tombe de notre regretté camarade, et j'adresse à Mme Paul Lemariée, à ses enfants, et à Mme Lemariée, sa mère, l'hommage de nos très sincères condoléances.

A la famille si éprouvée nous renouvelons l'expression de nos douloureuses condoléances.

NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

André MANCHELIN

Né le 7 novembre 1892 à Friaucourt, André MANCHELIN est le fils d'Adolphe MANCHELIN, notaire à Friaucourt.

Louise Maria, la grand-mère paternelle d'André est le fruit de l'union de deux grandes familles aristocratiques bien connues dans le Vimeu maritime. Son père est Adolphe de Biville de Rocquigny et sa mère Marie Octavie de Ponthieu.

Louise Maria a épousé Pierre MANCHELIN, fils d'un riche propriétaire terrien. Pierre, le grand-père est devenu notaire. Un notaire réputé dans toute la région, installé dans un petit village de 360 habitants. Son fils, Adolphe, a pris la succession. Et tout naturellement, André, aîné de la fratrie, est, dès son plus jeune âge, destiné à reprendre l'étude notariale.

Les enfants d'Adolphe et de Marie, son épouse, sont André, né en 1892, Louis, né en 1894, et Magdeleine, en 1897. Ils sont tous nés au « château », comme les habitants nomment la riche demeure du notaire.

Friaucourt est un petit village situé sur le plateau calcaire du Vimeu, sur les hauteurs de la cité maritime d'Ault, à dix kilomètres du Tréport. L'activité de la commune est partagée, comme elle l'est depuis deux siècles dans les communes du secteur, entre l'agriculture et la serrurerie. On trouve de nombreux tourneurs ou mouleurs sur cuivre travaillant dans les usines de Béthencourt ou de Tully. Il reste également quelques artisans serruriers à domicile.

Il y a, bien sûr, plusieurs fermes sur le territoire de la commune. La particularité du village, par rapport à ses voisins, est de disposer d'une grande briqueterie, celle de Jules



Lecat, rue d'Allenay. Cette fabrique donne du travail à de nombreux habitants de Friaucourt.

Trois débits de boissons, dont celui de M Delettre qui est aussi charcutier, et une grande épicerie, celle de la Veuve Danel, permettent aux villageois de subvenir aux besoins alimentaires essentiels.

Le notaire, Maître MANCHELIN, est installé au centre du village, sur la place, comme l'église et la mairie.

La grand-mère, Marie Louise, loge dans une aile du château, avec son domestique, Alfred Becquet, originaire du village voisin d'Allenay.

Tout naturellement, André MANCHELIN, comme son frère cadet, Louis, est envoyé en pension pour y suivre des études supérieures. Il quitte ensuite la région pour obtenir



214 EU. — La Plage Mathomesnil un jour de foire. — LL.

NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

les compétences nécessaires à l'exercice du métier de notaire. Il part à la faculté de Droit.

Depuis 1905, plus personne ne peut échapper au service militaire, sauf contraintes médicales. Les jeunes étudiants en droit doivent donc passer devant le Conseil de Révision.

C'est à Ault, chef-lieu de canton, qu'André MANCHELIN est jugé apte au service armé. Il rejoint, en octobre 1913, le 128^e Régiment d'Infanterie d'Abbeville.

André n'est nullement étonné par la situation quand l'Allemagne déclare la guerre à la France, le 3 août 1914. Il lit quotidiennement les journaux et cette issue lui semblait inévitable depuis plusieurs semaines. Le 5 août, le 128^e RI quitte la Somme pour rejoindre la Meuse.

Le premier combat a lieu près de Virton, dans le Sud du Luxembourg belge, puis le 31 août, c'est la Bataille de Fontenois dans laquelle deux bataillons du 128^e, dont le 3^e celui d'Abbeville, sont décimés. Le 128^e RI est positionné dans le secteur de Maurupt-le-Montois. Les combats y sont particulièrement meurtriers.

Avec les camarades de tranchées, il vit l'horreur du quotidien dans les tranchées boueuses de l'Argonne. En février 1915, il en est évacué pour maladie. Après une période d'hospitalisation, il revient au front. Le 128^e est toujours dans le département de la Marne, quelques kilomètres plus à l'ouest, dans le secteur de Mesnil-les-Hurlus.

En décembre 1915, André MANCHELIN est à nouveau

évacué vers l'arrière. Le séjour de convalescence est très long, et son état de santé ne lui permet pas de retourner se battre. Rentré au dépôt le 1^{er} mai 1916, il est finalement « réformé N°2 » en septembre 1916 pour « tachycardie avec crises angineuses ». Pour André MANCHELIN, le combat est terminé mais pas la guerre. Il rejoint le dépôt du 128^e RI à Landerneau en Bretagne.

Le 18 décembre 1916, il épouse Marguerite CROSNIER, à Amiens. De leur union, naissent Geneviève en 1920,

André MANCHELIN est devenu, tout naturellement, notaire. Il a repris l'étude de Friaucourt, puis s'est installé à la Ville d'Eu, centre économique assez important situé dans la Vallée de la Bresle. La famille s'est agrandie avec l'arrivée de Christiane et de Colette. Dans l'entre-deux guerres, les MANCHELIN se sont parfaitement intégrés dans la société bourgeoise de la cité royale.

En 1942, leur maison située sur les hauteurs du Mont Vitôt a été réquisitionnée par les Allemands et en partie investie d'officiers. La famille MANCHELIN a alors résisté à l'occupant, sauvant même un parachutiste américain.

Après avoir survécu à la Première, André MANCHELIN a survécu également à la Seconde Guerre mondiale. Le fils du notaire de Friaucourt, petit fils d'aristocrates du Vimeu, est mort le 26 juin 1949, à l'âge de 56 ans. L'étude changea alors de nom, prenant celui de Pierre Allard, l'époux de sa fille Colette née MANCHELIN.

André OUIN

Né le 11 septembre 1897, André OUIN est le fils de Christian OUIN et de Maria DEPONS. Christian et Maria se sont mariés le 11 octobre 1896 à Yzengremer, village d'où est originaire la jeune épouse et ils se sont installés à Ault, commune de naissance du jeune homme.

Christian est serrurier à domicile comme l'est déjà son frère aîné prénommé Angèle. Les deux seuls fils de la fratrie OUIN, Christian et Angèle, n'ont pas repris la petite ferme familiale de la rue de la Montagne à Ault. Ils sont serruriers. Le père de Maria est également serrurier à domicile, profession encore très répandue dans le Vimeu à la fin du XIX^e siècle.

Christian, Maria et le petit André, né en 1897, résident dans la rue de la République à Ault. La mortalité infantile frappe à plusieurs reprises le foyer et quand Christian et son épouse décident de quitter Ault, André est leur seul enfant vivant. Il a dix ans. La déchirure est douloureuse pour lui. Il en est de même pour Jules BELPAUME, son voisin. Le fils de Marie et de Georges BELPAUME et celui de Maria et Christian OUIN sont unis comme les doigts d'une main. Jules est né en juin 1897. André et Jules ne se quittaient jamais. Jules n'est pas fils unique mais Paul, son frère aîné, est bien trop âgé pour partager ses jeux et ses rêves. Il a neuf ans de plus. André et Jules étaient presque deux frères.

En 1907, Christian et Marie OUIN quittent Ault pour s'installer dans la ville d'Eu en Seine-Inférieure, dans la vallée de la Bresle. La cité royale compte près de trois fois plus d'habitants que n'en compte le bourg d'Ault et dix fois plus

qu'Yzengremer, le village de Marie. Une nouvelle aventure commence donc pour Christian et Marie. Ils deviennent commerçants et reprennent l'épicerie située au 39 rue de la République à Eu que tenait Gaston LELEU, originaire de Saint-Blimont. Cette boutique est située à proximité du centre-ville et du collège où André peut poursuivre ses études. Car le petit Aultois est très bon élève !

André OUIN étudie avec sérieux au collège ce qui ne l'empêche pas d'aider ses parents à l'épicerie régulièrement. La vie s'organise avec bonheur à trois, puis rapidement à quatre. En effet, quelques mois après leur arrivée à Eu, naît un garçon prénommé Maurice. Même si la différence d'âge de douze ans est importante, André n'est plus fils unique. La vie des OUIN est simple et heureuse. La ville d'Eu les a adoptés.



Collège d'Eu — Salle de Physique

© Santos, opérateur à Eu

NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

André OUIN

Le 1er août 1914, l'annonce du décret de Mobilisation générale provoque un choc dans toutes les familles. Malgré ses 43 ans, Christian, le père de famille, sait qu'il va être rappelé. Comme tous les hommes de moins de 45 ans qui ont effectué un service actif, il n'est pas encore libéré des obligations du service militaire. L'attente du courrier officiel de mobilisation est pesante. Elle dure plusieurs mois. Dans les premiers jours, Christian espérait qu'une guerre courte lui permettrait de rester chez lui. Mais l'arrivée de milliers de soldats français, belges puis venant de l'empire britannique dans le secteur l'incite à penser que son départ ne pourra être évité. La ville d'Eu et ses « soeurs », Mers-les-Bains et Le Tréport, situées à une centaine de kilomètres du front, deviennent des bases arrières pour de nombreuses unités militaires.

Le 26 mars 1915, Christian OUIN reçoit une convocation. Il doit rejoindre le 14e Régiment d'Infanterie Territorial. Son dossier militaire ne plaide pas en sa faveur. Condamné à un an de prison pendant son engagement, Christian n'a jamais obtenu le certificat de bonne conduite. Malgré son âge, Christian est d'abord envoyé au combat avec le 14e RIT puis avec le 11e Régiment d'Artillerie à Pied en octobre 1916, puis encore avec le 10e Régiment d'Artillerie en janvier 1917 avant d'être transféré au 74e Régiment d'Infanterie en mai 1917. L'Armée lui fait payer cher son comportement de jeunesse, au risque de lui faire perdre la vie.

Christian OUIN a de la chance. Beaucoup de chance. Il évite maladie et blessure. Le 14 novembre 1917, à l'âge de 46 ans, il est placé en sursis d'appel et détaché à la Brasserie du Cidre à Eu. Hydrater les centaines de militaires qui cantonnent quotidiennement à Eu nécessite d'y mettre les moyens !



Quand Christian revient à Eu, il y retrouve son épouse, Maria, et le benjamin Maurice. André est parti à la guerre.

Convoqué le 10 août 1916, André arrive à Béziers deux jours plus tard. Il est affecté au 153e Régiment d'Infanterie qui a quitté sa caserne de Toul en Meurthe-et-Moselle pour le sud de la France. Recevant son équipement, André OUIN est dirigé vers le centre d'instruction militaire installé dans un couvent désaffecté à Pézenas, commune distante de Béziers d'environ vingt kilomètres.

Trois mois plus tard, André OUIN est envoyé au combat. Le contraste est saisissant. La douceur et le calme de Pézenas sont bien vite oubliés. En novembre, les hommes du 153e arrivent dans la Somme.

Pendant huit jours, le régiment occupe le secteur près de Sailly-Saillisel. La pluie tombe sans discontinuer. Le sol boueux engloutit tout. Le gel arrive, les corps détrempés se transforment en glace. Sans avoir mené le moindre combat



NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

André OUIN

autre que celui contre les éléments, les hommes sont épuisés quand ils sont relevés le 1er décembre. André OUIN sait maintenant à quoi peut ressembler une guerre de tranchées...

Au printemps 1917, le 153e participe à l'offensive du Chemin des Dames dans le sud de l'Aisne. Les succès sont au rendez-vous et plusieurs secteurs comme celui du Bois Brouze sont repris aux Allemands, mais les pertes sont importantes.

André OUIN se fait remarquer par son courage et son calme. Il est promu caporal en mai alors que son régiment est maintenant dans le sud de l'Aisne, puis sergent à la fin du mois de juin 1917 au moment de lancer l'offensive dans le secteur de la Côte 204 près de Château-Thierry. Son rôle consiste maintenant à diriger un groupe d'hommes pour les emmener au combat. Il n'a pas encore 20 ans...

André est doué. Remarqué par ses officiers, il est nommé aspirant un mois plus tard, au moment où le 153e est transféré en Lorraine pour se reconstituer à la suite des lourdes pertes du Chemin des Dames. L'état-major est persuadé qu'André OUIN fera un très bon officier. Le 11 avril 1918, André est détaché au 2e Groupe d'aviation. André intègre l'escadrille V101 du Groupe de Bombardement GB10. Le 3 octobre, il participe à une mission aérienne en tant qu'observateur. Le pilote est Robert CHATELAIN, un jeune brigadier originaire de Givry dans l'Aisne. André a 21 ans et Robert a 20 ans. Ils décollent à bord de leur Voisin-Renault

du terrain d'aviation de Sacy-le-Grand dans l'Aisne. A trois heures du matin, au-dessus du territoire de la commune de Manicamp, au sud-est de Chauny, c'est l'accident. Leur avion effectue un capotage au cours d'un bombardement et s'écrase au sol. En même temps que leur bel avion Voisin, c'est leur vie qui est détruite. Le choc est violent. Les deux hommes sont tués sur le coup. Deux jeunes hommes à la tête et au corps bien faits qui avaient l'avenir devant eux...

Si la guerre a épargné le père, elle a tué le fils.

Christian et Maria ont perdu leur enfant. Maurice ne reverra plus jamais son unique frère. Il a 9 ans.

A Ault, Jules BELPAUME, le copain d'enfance, a survécu à la guerre. Affecté au 147e RI puis au 87e, il n'a jamais été blessé. Evacué une seule fois pour « grippe » en février 1917, il a participé à de bien terribles combats. Démobilisé en septembre 1919, il a quitté Ault pour vivre en Seine-Inférieure, près de Rouen. Il est un miraculé de la Grande Guerre. Son frère aîné, Paul, blessé gravement à plusieurs reprises, a lui aussi survécu. Miraculé, lui aussi ? Paul BELPAUME, démobilisé en janvier 1919, est mort onze mois plus tard, enseveli par un éboulement de la falaise à Ault.

Le corps d'André OUIN repose au cimetière communal de la ville d'Eu.



NOS SOLDATS «AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE»

Paul THEROUDE

LEGOUT Léopold est né le 13 mars 1882 à Ponts-et-Marais. Avant la guerre, il résidait place Mathomesnil à Eu.

THEROUDE Paul Albert est né le 18 juin 1894 à Eu. Il habitait rue Pasteur.

Mobilisé le 12 août 1914 au 1er Régiment de Zouaves, Léopold LEGOUT a été tué à l'ennemi le 5 septembre 1916.

Mobilisé le 3 septembre 1914, Paul THEROUDE a connu d'innombrables champs de batailles pendant quatre ans sans subir la moindre blessure. Il meurt de maladie dans l'ambulance militaire de Montigny-les-Metz le 5 décembre 1918.

Léopold LEGOUT et Paul THEROUDE reposent dans le même caveau.



REMERCIEMENTS

Association « De la Somme à Bellefontaine » - Monsieur Xavier BECQUET

Monastère des Augustines – Sœur Martine

Monsieur Yvan BEAUDOIN

Monsieur André SANNIER

Monsieur Rhida ARFA

Michel BALDENWECK

Monsieur Alban DUPARC